ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 12/11/2026

tenue par Madame LEGUIN, magistrate-désignée

En présence de Monsieur FRINDEL, Rapporteur public

Madame DENORME, Greffière

09 heures 20

01) **DOSSIER N° 2309284** **RAPPORTEURE: Madame Anne-Marie LEGUIN**

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision implicite du préfet rejetant une demande indemnitaire suite au refus de proposer un logement et demande la condamnation de l'Etat à verser une provision de 5.000€

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître MARSEILLE Héloise (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

02) **DOSSIER N° 2309367** **RAPPORTEURE: Madame Anne-Marie LEGUIN**

Titre de l'affaire Référé Provision (Appel) - Demande de condamner le préfet du Nord à verser au requérant une provision de 5000 euros en l'absence de proposition d'hébergement d'urgence

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître MARSEILLE Héloise (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

Arrêté le 13/10/2026

Le président du tribunal